

SOCIETE DE CHASSE DE BOUZY

CALENDRIER 2023-2024

Nettoyage des lignes le **samedi 26 août à 8h00** rendez-vous au point de vue avec vos outils.

PLAINE : Rendez-vous à 8h45 chemin des Corées pour vérification des permis et assurances.

1 seul lièvre par chasseur pour la saison.

DATES :

Lièvre du 01 octobre au 15 octobre

Perdrix du 01 octobre au 08 octobre suivant indice départemental

VIGNES : Tous les dimanches du 01 octobre 2023 au 29 février 2024

Tir du lapin laissé libre dans la limite du raisonnable

FURETAGE INDIVIDUEL INTERDIT !!

Invitation *5 euros* la demi-journée *10 euros* la journée

FURETAGE : Jour à déterminer.

Rendez-vous à 8h00 à la coopérative du bouquet .

Pas d'invitation à cette journée de furetage à l'exception des viticulteurs demandeurs et concernés et des chasseurs possédant des furets.

BOIS : Rendez-vous à la coopérative du bouquet

Invitation *5 euros* (présentation du permis et assurance pour les invités)

DATES :

15 OCTOBRE

10 DECEMBRE

28 JANVIER

29 OCTOBRE

31 DECEMBRE

11 FEVRIER

12 NOVEMBRE

14 JANVIER

18 FEVRIER

26 NOVEMBRE

SECURITE : TROMPE ET PORT DU GILET OU VETEMENT ORANGE OBLIGATOIRE

SONNERIES :

Début de battue : 1 coup long

Fin de battue : 3 coups longs

Chevreuril : 2 coups taïautés

Sanglier : 4 coups taïautés

Renard : 1 coup court